



## Protocole d'accueil

### Relais Assistants Maternels du Rouillacais

#### SEPTEMBRE 2020

Les ateliers d'éveil du RAM font leur rentrée et ils auront lieu exclusivement au pôle enfance à Rouillac.

Afin d'accueillir les enfants et les professionnels dans les meilleures conditions voici le protocole à respecter (conformément au guide ministériel COVID-19) :

1°) Les ateliers se feront **sur inscription** et le nombre d'enfants et d'adultes sera limité à **15 personnes** afin de conserver un espace de jeux et de circulation suffisant à l'intérieur de la salle.

2°) Des **groupes fixes** seront mis en place afin de limiter les contacts entre adultes et entre enfants.

3°) Les arrivées et les départs se feront de façon **échelonnés** afin de limiter le nombre de personnes dans le hall d'accueil. Les arrivées entre **9h45 et 10h00** et les départs entre **11h30 et 11h45**.

4°) **Le nettoyage des mains** des enfants et des adultes se fera à l'arrivée et au départ, et dès lors que cela sera nécessaire. Du gel hydro-alcoolique sera à disposition en cas de besoin.

5°) **Le port du masque est obligatoire** pour les adultes dès leur arrivée au pôle enfance et tout au long de l'atelier.

6°) Il est demandé de limiter l'apport d'objets extérieurs au RAM

7°) Une **désinfection** des locaux sera faite après chaque atelier comprenant notamment les sols et les points de contacts. Les jouets seront également désinfectés et une rotation sera mise en place.

8°) En cas de **symptômes** (fièvre, toux, difficultés respiratoires...) chez l'enfant ou l'adulte, pensez à prévenir et annuler sa participation.